



Association STARTIJENN
55 Quai de l'Yser
29100 DOUARNENEZ
startijennvoiledz@gmail.com

Association Startijenn

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 janvier 2026

Début 18 h Salle Maison du Nautisme

Présents : 20 représentés 23

Le quorum fixé par les statuts de 32 présents ou représentés étant atteint, le Président François Pernès ouvre la séance par un hommage à notre ami Alain Hénaff disparu l'année passée.

L'ordre du jour suivant a été communiqué par mail aux adhérents avec la convocation à l'Assemblée Générale :

Émargement et règlement des cotisations 2025 impayées

1. Présentation du rapport moral
2. Présentation du rapport financier
3. Présentation du rapport d'activité
4. Délibérations et votes d'approbation des rapports et du quitus donné au comité sortant.
5. Présentation du budget prévisionnel.
6. Présentation des activités proposées en 2026 :
 - Demande d'obtention du label BIP pour Kaz Rouz et Lara
 - Mise en place d'une activité modélisme naval et voile radio commandée
 - Participation aux Fêtes Maritime (20-26 juillet)
 - Participation aux Penn Sardin series, à la Douarnenez Classique et organisation de la coupe de la Mairie Chat
7. Organisation du Challenge Dalc'h mad 2026
8. Renouvellement du Comité et élection du bureau
9. Questions diverses

L'année 2025 a connu une baisse des effectifs de notre association dont le nombre de membres est passé de 121 à 106 dont 20 membres d'honneur ou membres fondateurs. Ce recul est en partie lié à l'augmentation de l'âge moyen de nos adhérents ainsi qu'à une météo défavorable au cours du printemps et de l'été 2025. François Penès passe la parole au trésorier, Joël Raguénès qui présente le bilan financier de l'exercice 2025. Le montant des dépenses s'élève à 6428,76 € correspondant à 2067,11 € de cotisation d'assurance, 952 € de redevances portuaires, 836,62 € de fournitures diverses et de frais de manutentions, liés à l'entretien des bateaux et 2065,20 € à l'achat de vestes softshell commercialisées par l'association. Le total des recettes de 6368,96 € est constitué de 1780 € de cotisations, 1450 € de dons, 2500 € de vente de vêtements, et de 638 € correspondant à la participation aux repas de l'Assemblée Générale 2025 et du Challenge Godiboule. Le président remercie les généreux donateurs qui sont essentiels à la vie de l'association. Compte tenu des excédents dégagées lors des exercices précédents, la trésorerie dispose de 743 € en ce début d'année.

Dans son rapport d'activité, le Président rappelle les travaux d'entretien effectués sur les différents bateaux, et notamment la journée de carénage de Lord Jim II et de Lady Jane qui a été l'occasion d'un moment de convivialité. Le remplacement du safran et de la mèche de safran de Kaz Rouz a été mené à bien par Didier et son équipe de charpentiers de marine de plaisance. Le bilan des sorties établi à partir de la base de données des réservations montre une activité en nette baisse par rapport à 2024 avec 3 sorties pour Kaz Rouz, 4 pour Lady-Jane, 10 pour Lara et 18 pour Lord-Jim II. Le secrétaire fait remarquer que ces chiffres sont inférieurs d'au moins 50 % à ceux correspondant à l'activité réelle. Cette baisse d'activité est due principalement à une météo peu clémente.

Cette année, nos bateaux ont participé à la régate des Penn Sardin avec un succès inégal et le Challenge Dalc'h mad Godiboule a été remporté brillamment par la doublette J & J constituée de Julien Celton et Joël Raguénès. Le Président remercie chaleureusement la Municipalité de Douarnenez, représentée par Madame Françoise Laouenan-le Lec, pour le soutien apporté à notre association concrétisé cette année par la mise à notre disposition d'un local d'hivernage où sont déjà entreposés Kaz Rouz et Lara.

L'Assemblée Générale passe alors aux votes d'approbation, les trois rapports (moral, financier et d'activité) sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés et quitus est donné à au Comité sortant également à l'unanimité.

Le budget prévisionnel fait apparaître un total des charges incompressibles de 4052 €. Nous bénéficions cette année de la reconduction des redevances portuaires, mais il faut s'attendre à des augmentations substantielles en 2027. Des orientations claires doivent être définies afin de garantir la bonne santé financière de l'association. Il nous faut trouver de nouvelles recettes et réduire nos charges. L'association Startijenn s'est toujours interdit de demander des subventions publiques, faut-il réviser cette position de principe après une discussion fructueuse, l'assentiment générale est de conserver cette ligne de conduite dans la mesure du possible. Le montant des cotisations est de 20 € depuis la création de Startijenn en 2011. Une augmentation de 5 ou 10 € est proposée à l'Assemblée Générale qui adopte à une quasi unanimité la proposition de faire passer la cotisation à 30 €. Afin de réduire les charges, le label « bateau d'intérêt patrimonial » sera demandé pour Kaz Rouz et Lara qui répondent aux critères exigés. Ce label permet l'obtention de tarifs préférentiels d'assurance et de redevance portuaire. Le secrétaire détaille les conditions d'obtention et se chargera de la coordination des dossiers. Enfin nous prévoyons de ne mettre que trois bateaux en service cette année.

La mise en place de l'activité modélisme naval et voile radio commandée lors de l'édition 2025 du challenge Dalc'h mad Godiboule est en très bonne voie. L'association dispose maintenant d'un Optimist à l'échelle 1/3 opérationnel, d'un chantier de construction pour ce type de maquette naviguante ainsi que le moule d'un 8 m JI au 1/10 ème. Patrick Bigand explique en détail l'intérêt que présente l'Optimist pour l'initiation à la voile radio commandée et à la construction de modèles réduits de bateaux. La présentation du bateau de l'association par Patrick suscite le vif intérêt de nombreux participants.

En 2026, l'Association organisera une Fête de la mise à l'eau à la mi avril. Le calendrier des manifestations auxquelles nous pouvons participer est très riche cette année avec les régates Penn Sardin les 19 juillet et 9 aout, la Hoalen Brest Douarnenez Classic du 20 au 25 juillet, les Fêtes Maritimes du 23 au 26 juillet et la Douarnenez Classique le 19 aout.

La date du challenge Dalc'h Mad est fixée au 19 septembre, journée du patrimoine.

L'Assemblée Générale procède au renouvellement du Comité. Le tiers sortant est composé de Delphine Caskey Largenton, Christophe Coader, Hervé Favennec et Bernard Silvi. Paul Forêt avait quitté le Comité en aout 2025 et Simon Kerisit ne se représente pas. En l'absence de nouvelles candidatures le Comité sortant composé de Jean-François Andrès, Patick Bigand, Delphine Caskey Largenton, Christophe Coader, Hervé Favennec, Daniel Gouyette, Jean-Jacques Joncour, Didier Maître, Patrick Paris, François Pernès, Jean Prat, Joël Raguenes et Bernard Silvi, est reconduit à l'issue d'un vote à l'unanimité.

Didier Maître remercie chaleureusement l'Association Skellig avec qui nous entretenons des relations amicales et fructueuses et donne la parole à son Président, Jean-Marie Alidor qui nous expose le programmes de rénovation du Skellig et les besoins de son association.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président : François Pernes

Vice-président : Jean-François Andrès

Vice-président : Jean Prat

Trésorière: Joël Raguénès

Trésorier adjoint : Daniel Gouyette

Secrétaire : Bernard Silvi

Secrétaire adjoint : Patrick Bigand

Compte rendu établi par le secrétaire Bernard Silvi

